Discours de Jean-Marc Ayrault,
président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage

Séminaire *Lutte contre le racisme et l'antisémitisme*
Mémorial de la Shoah
26 novembre 2026

Monsieur le ministre, cher Edouard GEFFRAY,
Madame la déléguée interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT, chère Cindy LEONI,
Monsieur le directeur du Mémorial de la Shoah, cher Jacques FREDJ,
Monsieur le président du Camp des Milles, cher Claude KUPFER,
Chères enseignantes et chers enseignants,
Mesdames et Messieurs,

Je remercie le ministère de l'Éducation nationale et la DILCRAH qui ont pris l'initiative de ce séminaire, ainsi que le Mémorial de la Shoah et le Camp des Milles qui y sont associés et dont je salue l'œuvre essentielle de transmission et d'éducation.

Le sujet qui nous réunit aujourd'hui est particulièrement lourd, parce qu'il est au cœur d'une actualité brûlante marquée par la conjonction de plusieurs phénomènes très alarmants :

je veux parler de la recrudescence dans l'espace public d'une parole raciste et antisémite totalement décomplexée ;
je veux parler de la diffusion d'idées et de programmes qui font de la xénophobie, du racisme et du rejet des Musulmans le cœur de leur projet ;
je veux parler de la persistance des discriminations sur l'origine dans le logement, dans l'emploi, dans de nombreux actes de la vie quotidienne ;
et enfin, je veux parler de la récurrence d'actes terroristes nourris par ce climat délétère, où les algorithmes placent chacune d'entre nous à quelques vidéos d'un message de haine.
C'étaient hier les victimes de l'école Ozar Hatorah de Toulouse et de l'Hyper Casher à Paris, tuées parce que juives, ce sont ces derniers jours les victimes de l'attentat de Trappes et La Verrière, abattues parce que Noires, arabes ou présumées musulmanes.

Ces assassinats haineux nous disent le prix terrible des discours et des idéologies de rejet, car ces actes ne font pas qu'endeuiller des familles – c'est toute la société qu'ils déchirent : pour celles et ceux qui se reconnaissent dans leurs victimes, ils sont une menace aussi précise que terriblement diffuse ; pour les autres, ils sont une meurtrissure. Pour toutes et tous, ils sont une atteinte à l'image que nous nous faisons de notre pays, un défi à l'idée que nous nous faisons de la République.

Le racisme et l'antisémitisme sont le contraire de la République et, face à ces fléaux, l'éducation est le premier rempart.

Voilà pourquoi le rôle de l'école est essentiel dans ce combat.

Cela nous renvoie à l'origine même du projet émancipateur de la République, tel que CONDORCET l'avait formulé sous la Révolution, dans ses propositions sur l'instruction publique. Il avait cette idée d'une école qui par la dispensation du savoir repousserait les préjugés et formerait des êtres libres et éclairés. Cet idéal reste absolument moderne aujourd'hui. C'est ce que nous devons à nos enfants, et c'est d'ailleurs ce qu'ils nous demandent, comme le remarquait encore cette semaine le grand historien des Lumières Antoine LILTI dans les colonnes du journal Le Monde.

J'évoque CONDORCET mais j'aurais pu aussi évoquer l'Abbé GREGOIRE dont il partage le caveau au Panthéon. Tous deux nous rappellent que, à la racine des valeurs républicaines, il y avait dès cette époque des voix pour revendiquer l'égalité entre les femmes et les hommes, comme CONDORCET lorsqu'il

parlait d'éducation, pour défendre la citoyenneté des Juifs, comme l'Abbé GREGOIRE père du décret d'émancipation du 27 septembre 1791, pour s'engager contre l'esclavage, comme ils le firent tous les deux sous la Révolution.

Seul l'Abbé GREGOIRE put voir la première abolition, le 4 février 1794. Cette date marque le début de cette période que les révolutionnaires ont appelée la « Liberté Générale », et qui a vu les principes de 1789 enfin appliqués dans les colonies : la liberté, par la fin de l'esclavage, et l'égalité, par la citoyenneté des hommes noirs à l'égal des hommes blancs. Le symbole de cette époque, c'est Toussaint LOUVERTURE, l'ancien esclave, le chef rebelle, le général de la République, dont le papier à lettres portait en en-tête les deux mots « Liberté » et « Egalité ».

Vous vous demandez peut-être pourquoi j'évoque ces événements lointains dans un séminaire pour luttet contre le racisme et l'antisémitisme dans la France de 2026. Oui, quel rapport entre des faits qui se sont produits il y a plus de deux siècles et les contradictions de notre société ? Le rapport, ce sont ces trois mots qui sont inscrits à l'entrée de toutes nos écoles et nos mairies : Liberté, Egalité, Fraternité.

Ces trois mots forment les trois termes de la devise de la République et, à ce titre, ils ne sont pas que des mots : ce sont des principes juridiques sur lesquels reposent les normes fondamentales de notre droit. C'est en leur nom que le Code Pénal a fait du racisme et de l'antisémitisme des délits, et des circonstances aggravantes lorsqu'ils accompagnent la commission d'un autre délit ou d'un crime.

Et c'est parfaitement logique lorsqu'on se souvient que ces principes ont été forgés par les textes des Philosophes des Lumières qui critiquaient l'esclavage et les persécutions religieuses, puis dans les combats de la Révolution pour l'universalité des droits. C'est dans cet élan que s'est inscrit le soulèvement des esclaves à Saint-Domingue, qui est sans doute le moment où la Révolution française est allée le plus loin dans la réalisation de la promesse universaliste de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, à des milliers de kilomètres de Paris, sur le sol de la plus riche colonie de notre histoire.

Cette vérité-là est essentielle à partager, parce qu'elle nous dit que ces valeurs qui sont les nôtres ne sont pas contingentes à un territoire, à une époque ou à une population. Au moment où on entend certains dénoncer la soi-disant « hypocrisie » qui ternirait les Lumières et assimiler les droits de l'homme de 1789 aux seuls « droits de l'homme occidental », l'histoire de la première abolition dément absolument ces critiques. Elle nous dit que, dès l'origine, ces droits ont été perçus, revendiqués et imposés comme universels. Elle nous dit que « l'égalité de l'épiderme » a été dès l'origine un combat dans la Révolution, au même titre que l'égalité civique des Juifs.

Ces événements font partie de l'Histoire de France. Ils sont notre histoire, et ils méritent à l'évidence d'être partagés avec tous les enfants de France. C'est la raison pour laquelle je me réjouis, Monsieur le ministre, que vous ayez accepté que la première abolition, Toussaint Louverture et la révolution haïtienne soient désormais pleinement intégrés dans le nouveau programme d'histoire du cycle 4 du collège, que vous avez présenté au conseil supérieur de l'Education la semaine dernière.

Cette avancée était depuis longtemps attendue. Alors que la commission franco-haïtienne voulue par le Président de la République et les autorités haïtiennes s'apprête à remettre son rapport, j'y vois une première forme de réparation, par la levée du silence qui a pendant trop longtemps entouré cette page de notre histoire.

Mesdames et messieurs, chères enseignantes et chers enseignants,

Cet été, le gouvernement a présenté son nouveau plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations sur l'origine, que l'on appelle aussi PRADO. Comme le plan précédent, ce PRADO fait une large place au travail mémoriel pour former les consciences des élèves de France, pour les éclairer sur les racines du racisme et de l'antisémitisme, et pour leur transmettre les valeurs républicaines qui les aideront à s'en protéger.

La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage est, avec le Mémorial de la Shoah, le Camp des Milles et tous les autres acteurs de la mémoire de notre pays, aux côtés du ministère de l'Education nationale et de la DILCRAH pour porter cette politique essentielle.

Dans ce grand effort qui doit tous nous rassembler, la FME porte une mémoire particulière : celle du premier empire colonial français et de l'esclavage qui en fut le cœur. Par nos actions, nos ressources, nos partenariats, nous éclairons un pan particulier du racisme contemporain : je veux parler du racisme anti-Noirs, qui en est un héritage direct, à travers le préjugé de couleur, cette « aristocratie de l'épiderme » contre laquelle les révolutionnaires se sont battus, en métropole et dans les colonies, il y a plus de 200 ans. Ce préjugé, hélas, nous le savons, continue de tuer en France de nos jours, comme l'a montré le meurtre de Pengo Bossio Wangi le mois dernier.

Pour lutter contre ce mal, il importe de le nommer précisément ; mais pour l'éradiquer, il faut mener cette lutte de façon globale, sans diviser les causes. On ne fera pas reculer le racisme anti-Noirs si on ne lutte pas farouchement contre l'antisémitisme ; on ne fera pas reculer l'antisémitisme si on ne lutte pas en même temps contre toutes les autres formes de racisme, avec la même vigueur, avec la même exigence de briser les essentialisations qui réduisent, qui séparent, qui enferment.

C'est ce que vous allez faire durant ces deux journées, et je vous en remercie.